

SÉANCE ORDINAIRE

18 décembre 2018

Deux cent quarante-troisième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 18^e jour de décembre 2018 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Martin Paquette, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Mesdames les commissaires parents : Marie Josée Gagnon, Josée Hébert, Martine Lalonde et Anne-Marie Noël.

Autres présences :

Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;
Monsieur Alain Camaraine, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Céline Falardeau, directrice du Service des affaires juridiques et des communications;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Annie Lussier, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Chantal Noël, directrice du Service des ressources financières.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 18.12.18 001

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 05.8 Transfert du mandat relativement à l'action collective sur les frais exigés aux parents (document séance tenante : CC 18.12.18-05.8)
- 05.9 Demande de révision du processus d'autorisation de financement additionnel pour les projets d'agrandissements et de constructions neuves (document séance tenante : CC 18.12.18-05.9)

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance.
- 02. Adoption de l'ordre du jour.
- 03. Plan d'engagement vers la réussite.
- 04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 13 novembre 2018 (document SG 18.12.18-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.3 Correspondance

- 05.3.1 De madame Stéphanie Vachon, secrétaire générale, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Accusé de réception de la résolution HR 18.10.16-017 adoptée par le conseil des commissaires, le 16 octobre 2018 – Félicitations aux élus provinciaux dont monsieur Jean-François Roberge.
- 05.3.2 De monsieur Louis Lemieux, député de Saint-Jean et adjoint parlementaire à la ministre de la Culture et des Communications : Accusé de réception de la résolution HR 18.10.16-017 adoptée par le conseil des commissaires, le 16 octobre 2018 – Félicitations aux élus provinciaux.
- 05.3.3 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Appel à la collaboration des directions d'établissement pour le déploiement de l'éducation à la sexualité.
- 05.3.4 De madame Brigitte Vachon, directrice générale de la Municipalité d'Ange-Gardien : Contribution de 25 000 \$ de la municipalité pour le projet d'embellissement du parc-école à l'école Jean XXIII.
- 05.3.5 De la Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC) : Rapport annuel 2017-2018 et perspectives 2018-2019.
- 05.4 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
- 05.5 Rapport annuel 2017-2018 (document CC 18.12.18-05.5).
- 05.6 Engagements – Personnel cadre (document séance tenante : DG 18.12.18-05.6).
- 05.7 Mandat relativement à l'action collective sur les frais exigés aux parents (document CC 18.12.18-05.7).
- 05.8 Transfert du mandat relativement à l'action collective sur les frais exigés aux parents (document séance tenante : CC 18.12.18-05.8)
- 05.9 Demande de révision du processus d'autorisation de financement additionnel pour les projets d'agrandissements et de constructions neuves (document séance tenante : CC 18.12.18-05.9)
- 06.1 Calendrier scolaire 2019-2020 en formation générale des jeunes - Dépôt pour consultation (documents SREJ 18.12.18-06.1 et document séance tenante).
- 07.1 Calendrier scolaire 2019-2020 en formation générale des adultes – Dépôt pour consultation (documents SREAFP 18.12.18-07.1 et SREAFP 18.12.18-07.1a).
- 09.1 Engagements (document RH 18.12.18-09.1).
- 09.2 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2019-2020 – Dépôt pour consultation (document RH 18.12.18-09.2).
- 09.3 Amendement de résolution (document RH 18.12.18-09.3).
- 10.1 Nomination des vérificateurs externes (documents RF 18.12.18-10.1).
- 11.1 Adoption de la Politique sur la sécurité de l'information (documents STI 18.12.18-11.1 et STI 18.12.18-11.1a).
- 12.1 Adjudication de contrat
- 12.1.1 Inspection et entretien des systèmes d'extinction manuelle et automatique en protection-incendie (document RM 18.12.18-12.1.1).
- 12.1.2 Déplacement des équipements et réaménagement de l'aire de jeux - École Saint-Eugène (document RM 18.12.18-12.1.2).
- 12.2 Collecte de mandats de l'appel d'offres de Collecto pour la location d'équipements d'impression (document RM 18.12.18-12.2).
- 13 - Remerciements et félicitations.
- 14- Autres sujets.
- 15- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

En lien avec l'axe qui concerne « L'élève » du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) et plus particulièrement en ce qui a trait à l'objectif ministériel 3 – Porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première

qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) d'ici 2030 et en lien avec l'axe qui concerne « L'établissement » et plus particulièrement en ce qui a trait à l'objectif 3 de la Commission scolaire – Élaborer un plan de communication efficace, madame Maud Innocenti, directrice de l'École professionnelle des Métiers, présente une vidéo promotionnelle des programmes offerts en formation professionnelle par notre commission scolaire. Cette vidéo sera diffusée à compter de janvier 2019.

De plus, dans le cadre de la capsule du Plan d'engagement vers la réussite, madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe, présente avec la collaboration des autres membres de la direction générale et de l'ensemble des directions de services, le rapport annuel 2017-2018 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Ghislain Tardif, parent d'élève, s'informe de l'évolution des travaux réalisés à l'égard des différents formulaires de la commission scolaire et des bulletins qui ne tiennent pas compte de toutes les réalités familiales en lien avec le genre des parents.

Dans le cadre d'une opération nationale menée par les instances syndicales par laquelle des enseignants souhaitent suspendre des accroches portes lors des rencontres de parents, afin de les sensibiliser à leurs conditions de travail, monsieur Eric Plourde, président du Syndicat de l'Enseignement du Haut-Richelieu, déplore la position prise par certaines directions d'établissement. Il souhaite davantage de communication avec la Commission scolaire.

Monsieur Stéphane Morency, citoyen de Saint-Jean-sur-Richelieu, interroge la présidente du conseil des commissaires à propos d'un dossier concernant un membre du personnel de la Commission scolaire.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 NOVEMBRE 2018 (document SG 18.12.18-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 13 novembre 2018 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 18.12.18
002

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2018 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Eric Blackburn directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 13 novembre 2018.

05.3 CORRESPONDANCE

05.3.1 De madame Stéphanie Vachon, secrétaire générale, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Accusé de réception de la résolution HR 18.10.16-017

adoptée par le conseil des commissaires, le 16 octobre 2018 – Félicitations aux élus provinciaux dont monsieur Jean-François Roberge.

- 05.3.2 De monsieur Louis Lemieux, député de Saint-Jean et adjoint parlementaire à la ministre de la Culture et des Communications : Accusé de réception de la résolution HR 18.10.16-017 adoptée par le conseil des commissaires, le 16 octobre 2018 – Félicitations aux élus provinciaux.
- 05.3.3 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Appel à la collaboration des directions d'établissement pour le déploiement de l'éducation à la sexualité.
- 05.3.4 De madame Brigitte Vachon, directrice générale de la Municipalité d'Ange-Gardien : Contribution de 25 000 \$ de la municipalité pour le projet d'embellissement du parc-école à l'école Jean XXIII.
- 05.3.5 De la Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC) : Rapport annuel 2017-2018 et perspectives 2018-2019.

05.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance ordinaire du 13 novembre 2018.

Madame Anne-Marie Noël mentionne que les parents commissaires participeront à une formation « Boot Camp », offerte à leur intention par la Fédération des comités de parents du Québec, les 18 et 19 janvier 2019.

Madame Martine Lalonde mentionne que lors de la dernière rencontre du comité de parents, un guide élaboré par certains membres, à l'intention des membres du comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières leur a été remis.

Madame Marie Josée Gagnon indique qu'il y eu consultation auprès des membres du comité de parents sur les besoins de formations et ateliers offerts aux parents. L'exécutif du comité de parents traitera les résultats et fera un retour au comité de parents lors de leur rencontre en janvier 2019.

05.5 RAPPORT ANNUEL 2017-2018 (document CC 18.12.18-05.5)

Considérant que l'année scolaire 2017-2018 était la dernière année du plan stratégique de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoyait que la Commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec la ministre;

Considérant la présentation du rapport annuel 2017-2018, réalisée dans le cadre de la présente séance publique du conseil des commissaires et ce, suite à l'avis public publié en conformité à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'adopter le rapport annuel 2017-2018 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières tel que présenté et qui se trouvera sur le site Internet de la Commission scolaire dans les prochains jours.

Adopté à l'unanimité.

05.6 ENGAGEMENTS – PERSONNEL CADRE (document séance tenante : DG 18.12.18-05.6)

Considérant la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2018-2019 adoptée par le conseil des commissaires le 15 mai 2018 aux termes de la résolution HR 18.05.15-004;

Considérant l'ouverture du poste de direction du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, et les travaux réalisés par le comité de sélection composé de mesdames Andrée Bouchard, Dominique Lachapelle et Katleen Loïselle ainsi que de messieurs Eric Blackburn et Jean-Guy Roy;

**HR 18.12.18
004**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Louise Beaupré soit engagée au poste de directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle et ce, à compter du 14 janvier 2019;

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Louise Beaupré soit soumise à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2018-2019 adoptée par le conseil des commissaires le 15 mai 2018 aux termes de la résolution HR 18.05.15-004;

Considérant l'ouverture du poste de direction adjointe du Service des ressources éducatives aux jeunes, et les travaux réalisés par le comité de sélection composé de mesdames Manon Côté et Martine Éthier-Fournier ainsi que de messieurs Mario Champagne et Alain Camaraille;

**HR 18.12.18
005**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Catherine David soit engagée au poste de directrice adjointe du Service des ressources éducatives aux jeunes et ce, à compter du 14 janvier 2019;

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Catherine David soit soumise à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

05.7 MANDAT RELATIVEMENT À L'ACTION COLLECTIVE SUR LES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS (document CC 18.12.18-05.7)

Considérant l'action collective d'une envergure sans précédent entreprise à l'encontre de 68 commissions scolaires, dont la Commission scolaire des Hautes-Rivières concernant les frais exigés aux parents (dossier 150-06-000007-138 des registres de la Cour supérieure);

Considérant les travaux effectués pendant plus d'un an dans l'accomplissement de ce mandat par monsieur Eric Blackburn et Me Iris Montini, qui ont conduit à la mise en œuvre d'une solution satisfaisante pour la commission scolaire, entérinée par le tribunal le 18 juillet 2018, ainsi que la nomination d'un administrateur et de la société GRICS pour permettre l'exécution de la transaction;

Considérant la volonté du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) de voir son organisation prendre le relais dans le pilotage du dossier au stade où il se trouve, l'acceptation d'en assumer l'entière responsabilité associée et l'accord de monsieur Eric Blackburn, de Me Iris Montini et de l'Association des directions générales de commissions scolaires (ADIGECS) à l'effet que ce transfert de responsabilités ait lieu;

Considérant que la FCSQ a, à quelques reprises, laissé présumer ne pas posséder les ressources nécessaires à même son organisation permettant d'assumer de façon sécuritaire cette responsabilité;

HR 18.12.18
006

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

QUE la Commission scolaire des Hautes-Rivières :

- Informe la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) qu'elle ne leur accorde aucun mandat de piloter en son nom la finalisation du dossier relatif à l'action collective identifiée ci-dessus, traitant des frais exigés aux parents;
- Informe les procureurs au dossier qu'elle poursuivra la gestion du dossier de l'action collective et leur demande ainsi d'informer le directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, conjointement avec la FCSQ, des orientations, actions envisagées et toute autre démarche effectuée ou envisagée dans le dossier et soit ainsi en tout temps, conjointement avec la FCSQ, destinataire des correspondances traitant dudit dossier;
- Remercie tous les partenaires qui ont contribué de près ou de loin à la bonne conduite du dossier à ce jour.

Adopté à l'unanimité.

05.8 TRANSFERT DU MANDAT RELATIVEMENT À L'ACTION COLLECTIVE SUR LES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS (document séance tenante : CC 18.12.18-05.8)

Considérant l'action collective sur les frais chargés aux parents intentée contre 68 commissions scolaires;

Considérant la prise en charge du dossier pendant plus d'un an par monsieur Eric Blackburn, président de l'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS) et directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR) et de Me Iris Montini, directrice adjointe au Service du secrétariat général et des communications / directrice générale adjointe de la Commission scolaire des Patriotes (CSP);

Considérant le vote unanime des 68 commissions scolaires lors des rencontres des présidences et directions générales (PDG) de novembre 2017 et de mars 2018 leur confiant le mandat de mener à terme les négociations d'une transaction et les travaux nécessaires à sa mise en œuvre;

Considérant leur engagement et leur leadership dans toutes les étapes de ce dossier, notamment dans la préparation et l'animation de rencontres des PDG et les liens et suivis avec les divers avocats au dossier, les représentants des compagnies d'assurance, des fédérations des commissions scolaires francophone et anglophone, du bureau de la sous-ministre, des représentants du cabinet du ministre et du ministre lui-même, en plus de représentants d'autres

ministères concernés par l'action collective, des représentants de la société GRICS et des commissions scolaires;

Considérant que les 68 commissions scolaires visées par l'action collective sont toutes bénéficiaires du travail exemplaire exécuté par monsieur Eric Blackburn et Me Iris Montini dans ce dossier et de l'entente qui en a résulté;

Considérant que la CSDHR a été privée de la présence de monsieur Eric Blackburn et que la CSP a été privée de la présence de Me Iris Montini pour une période approximative de 175 jours au cours de l'année scolaire 2017-2018 et de plus de 35 jours depuis le début de l'année scolaire 2018-2019;

Considérant que la CSDHR et la CSP n'avaient pas à assumer seules les impacts causés par l'engagement intensif de monsieur Eric Blackburn et Me Iris Montini pour le pilotage de ce dossier exceptionnel qui les a tenus loin de leurs responsabilités et obligations au sein de leur commission scolaire respective;

Considérant la demande faite conjointement par les présidentes de la CSDHR et de la CSP dans les lettres du 13 juillet 2018 et du 19 octobre 2018 et lors de présentations devant le Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) le 24 août 2018 et devant le Conseil général de la FCSQ le 25 août 2018 afin d'obtenir une compensation pour l'absence de monsieur Eric Blackburn et de Me Iris Montini;

Considérant que cette demande a été discutée à huis clos lors de la rencontre du Conseil général du 20 octobre 2018 et qu'une résolution a alors été adoptée à l'unanimité à l'effet que la FCSQ verse conjointement, à la CSDHR et à la CSP, un montant de 26 673,76 \$ pour compenser l'implication de monsieur Eric Blackburn et de Me Iris Montini dans le dossier de l'action collective sur les frais chargés aux parents et que ce montant soit versé à titre de règlement final et complet de toute réclamation que pourrait avoir l'une ou l'autre de ces commissions scolaires quant aux travaux effectués dans le cadre de l'action collective;

Considérant que ce montant ne représente qu'une faible partie de ce que représentent toutes les heures investies par monsieur Eric Blackburn et par Me Iris Montini dans ce dossier;

Considérant que ce dossier aurait normalement dû être pris en charge dès le début par la FCSQ dont les Règlements généraux stipulent au point 1.1.1 que « *La Fédération a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation et, à cette fin, elle se propose (...) de prendre toute initiative susceptible de défendre, protéger et développer les intérêts de ses membres et de l'ensemble des commissions scolaires du Québec* »;

Considérant que le dossier de l'action collective est assurément le plus gros dossier de défense commune que les commissions scolaires ont eu à régler;

HR 18.12.18
007

Il est proposé par monsieur François Blais :

De signifier au président de la Fédération des commissions scolaires du Québec et aux membres du Conseil général de la FCSQ la profonde insatisfaction de la Commission scolaire des Hautes-Rivières relativement à la faible compensation accordée conjointement à la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR) et à la Commission scolaire des Patriotes (CSP) dans la résolution adoptée par le Conseil général le 20 octobre 2018;

De dénoncer le fait que la FCSQ n'a jamais accepté de prendre ce dossier en charge en temps opportun malgré les demandes faites en ce sens et malgré que cela fait partie de ses buts;

De reconsidérer notre avenir au sein de la FCSQ et de transmettre ladite résolution aux 67 autres commissions scolaires visées par l'action collective.

Adopté à l'unanimité.

05.9 DEMANDE DE RÉVISION DU PROCESSUS D'AUTORISATION DE FINANCEMENT ADDITIONNEL POUR LES PROJETS D'AGRANDISSEMENTS ET DE CONSTRUCTIONS NEUVES (document séance tenante : CC 18.12.18-05.9)

Considérant la croissance démographique sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les besoins d'espace à court, à moyen et à long terme de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour répondre à l'augmentation de sa population;

Considérant le projet d'agrandissement de l'école Saint-Eugène autorisé par le Ministère de l'Éducation et le projet de construction neuve en demande au Ministère de l'Éducation;

Considérant l'état du marché de la construction dans la grande région de Montréal et de son impact sur la disponibilité de la main-d'œuvre ainsi que sur les coûts de construction;

Considérant que les budgets qui ont été octroyés à la Commission scolaire des Hautes-Rivières dans le cadre du Plan Québécois des Infrastructures ne tiennent pas compte des coûts actuels de construction pour les projets réalisés dans la grande région de Montréal;

Considérant que l'estimation budgétaire des projets d'agrandissements et de constructions neuves est soumise au Ministère de l'Éducation un (1) an avant son autorisation et a une marge d'erreur importante selon qu'il s'agisse d'un budget établi sur la base d'une étude de pré faisabilité ou d'une étude préparatoire;

Considérant le temps requis pour la préparation des plans et devis afin de répondre aux exigences de nos milieux ainsi qu'aux exigences du Ministère de l'Éducation afin de réaliser des projets qui correspondent aux besoins des écoles du 21^e siècle;

Considérant que le processus actuel d'ajout d'espace s'échelonne sur plusieurs années;

Considérant que ces estimations ne peuvent anticiper précisément l'évolution du marché de la construction et l'état de ce dernier lors de la publication de l'appel d'offres;

Considérant que le processus d'autorisation actuel du Ministère de l'Éducation, pour le traitement de nos demandes de financement additionnel, a des impacts négatifs sur les échéanciers de livraison de nos projets en raison des délais d'obtention de ces autorisations;

Considérant les impacts de ces délais sur le coût final des projets en raison des mesures qui doivent être prises pour respecter les échéanciers de livraison;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit augmenter la durée de validité des soumissions afin de tenir compte des délais de traitement des demandes de financement additionnel, ce qui a un impact sur le coût des soumissions ainsi que sur la quantité de soumissionnaires;

Considérant que ces délais obligent la Commission scolaire des Hautes-Rivières à autoriser l'octroi de contrats de construction, dont la valeur est supérieure au budget accordé par le Ministère de l'Éducation, sans avoir obtenu de ce dernier les autorisations nécessaires et ce, afin d'avoir les capacités d'accueil suffisantes pour accueillir les élèves de son territoire et de limiter les coûts supplémentaires au contrat;

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De demander au Ministère de l'Éducation de revoir son processus d'autorisation de financement additionnel pour les projets d'agrandissements et de constructions neuves afin de tenir compte

de l'évolution du marché de la construction ainsi que des besoins urgents d'espace des commissions scolaires;

De demander au Ministère de l'Éducation que ce processus puisse être effectué à l'étape de la réalisation des plans et devis détaillés, ainsi que lors de l'ouverture des soumissions, afin d'accélérer l'octroi des contrats et ainsi réduire les risques financiers pour les commissions scolaires ainsi que les retards de livraison des projets dans un contexte de surchauffe du marché de la construction;

De réitérer au ministère de l'Éducation la nature urgente de nos demandes de financement additionnel compte tenu des échéanciers de livraison du projet et des besoins d'espace de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la rentrée scolaire 2020-2021.

Adopté à l'unanimité.

06.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES - DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SREJ 18.12.18-06.1 et document séance tenante)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire 2019-2020 à la formation générale des jeunes;

HR 18.12.18
009

Il est proposé par madame Martine Lalonde :

Que le projet de calendrier scolaire 2019-2020 en formation générale des jeunes, tel que présenté au document SREJ 18.12.18-06.1a, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées.

Adopté à l'unanimité.

07.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES - DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SREAFP 18.12.18-07.1 et SREAFP 18.12.18-07.1a)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire 2019-2020 en formation générale des adultes;

HR 18.12.18
010

Il est proposé par monsieur Martin Paquette :

Que le projet de calendrier scolaire 2019-2020 en formation générale des adultes, tel que présenté au document SREAFP 18.12.18-07.1a, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées.

Adopté à l'unanimité.

09.1 ENGAGEMENTS (document RH 18.12.18-09.1)

Considérant la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien;

HR 18.12.18
011

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Nom	Nombre d'heures / semaine	École	Date d'engagement
Coulombe, Fanny	18 h 40	Saint-Eugène	2018-08-28
De Sèves, Jessica	22 h 30	Du Pélican Édifice Chabanel	2018-08-22
Marchand, Manon Dominique	19 h 10	Sacré-Cœur	2018-08-29
Pelletier, Sylvie	17 h 10	Joseph-Amédée-Bélanger	2018-08-27
Pelletier, Manon	7 h 05	Bruno-Choquette	2018-08-29
Pineau, Claudine	17 h 20	Saint-Gérard	2018-08-28
Poulin, Francine	16 h 20	Micheline-Brodeur	2018-08-22
Robichaud, Maryse	18 h 55	Saint-Michel	2018-08-21
Surprenant, Julie	20 h 20	Notre-Dame-de-Lourdes (Secteur Saint-Jean)	2018-08-21
Turgeon, Michelle	26 h 45	Des Prés-Verts	2018-08-27

Adopté à l'unanimité.

Considérant la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien;

HR 18.12.18
012

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Nom	Nombre d'heures / semaine	École	Date d'engagement
Côté, Nathalie	27 h 30	De Ramezay Édifice Crevier	2018-08-28
Desjardins, Laurence	15 h 00	Aux-Quatre-Vents	2018-08-28
Lajeunesse, Marie-Eve	30 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes (Secteur Iberville)	2018-08-28
Patenaude, Julianne	26 h 00	Capitaine-Luc-Fortin Édifice St-Joseph	2018-08-28

Adopté à l'unanimité.

Considérant la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien;

HR 18.12.18
013

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier à caractère cyclique de préposée aux élèves handicapées, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Nom	Nombre d'heures / semaine	École	Date d'engagement
Dansereau, Nathalie	5 h 00	Marie-Rivier	2018-08-28
Poirier, Camille Julie	10 h 00	Marie-Rivier	2018-08-28
Renaud, Nadine	11 h 15	Saint-Eugène	2018-08-28
Renaud, Nadine	2 h 30	Saint-Eugène	2018-08-28
Renaud, Nadine	3 h 20	Saint-Eugène	2018-08-28
Trudeau, Chantal	10 h 00	Marie-Rivier	2018-08-28

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Martine Ethier-Fournier et Katleen Loïselle, tenu le 29 novembre 2018;

HR 18.12.18
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que madame Angéline Boisjoli-Contant soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'analyste au Service des ressources humaines et ce, à compter du 7 janvier 2019.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Marie-Pier Petit et Audrey Rochette, tenu le 21 novembre 2018;

HR 18.12.18
015

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que madame Isabelle Collette soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en administration au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 7 janvier 2019.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Hélène Gousy, Chantal Mercier, Marie-Pier Petit et Johanne Savoie ainsi que de monsieur Lionel Degoud, tenu le 28 juin 2018;

HR 18.12.18
016

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que madame Alexandra Courtemanche soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Capitaine-Luc-Fortin, Édifice Henryville et ce, à compter du 19 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de madame Marie-Pier Petit et de monsieur Serge Gobat, tenu le 27 novembre 2018;

HR 18.12.18
017

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que madame Francesca Grondin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (17,5 heures par semaine) de technicienne en administration à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 7 janvier 2019.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Natacha Lareau et Marie-Pier Petit ainsi que de monsieur Vincent Huard, tenu le 14 novembre 2018;

HR 18.12.18
018

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que monsieur Gaétan Martin soit engagé pour un poste régulier à temps plein (30,75 heures par semaine) de concierge de nuit, classe II à l'école Docteur-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 19 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Natacha Lareau et Marie-Pier Petit ainsi que de monsieur Vincent Huard, tenu le 14 novembre 2018;

HR 18.12.18
019

Il est proposé par monsieur Martin Paquette :

Que monsieur Gilles Poulin soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (25,5 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école de Monnoir et ce, à compter du 19 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la résolution portant le numéro HR 18.09.18-009;

Considérant que madame Valérie Dumont se désiste du poste de secrétaire de gestion au Service des ressources éducatives aux jeunes;

Considérant la recommandation du directeur général;

HR 18.12.18
020

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que madame Valérie Dumont soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en organisation scolaire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 19 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant que madame Sonya Thorne travaille au Service des ressources éducatives aux jeunes depuis le 18 avril 2018;

Considérant les évaluations positives;

Considérant la recommandation du directeur général;

HR 18.12.18
021

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que madame Sonya Thorne soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes et ce, à compter du 19 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

09.2 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE 2019-2020 – DÉPÔT POUR CONSULTATION (document RH 18.12.18-09.2)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2019-2020;

**HR 18.12.18
022**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que le projet de calendrier des jours chômés et payés pour l'année 2019-2020, tel que présenté au document RH 18.12.18-09.2, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées.

Adopté à l'unanimité.

09.3 AMENDEMENT DE RÉOLUTION (document RH 18.12.18-09.3)

**HR 18.12.18
023**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la résolution portant le numéro HR 18.08.28-007 soit amendée de la façon suivante :

Considérant la liste de priorité d'emploi du personnel enseignant;

Que la personne suivante soit engagée pour un poste régulier d'enseignant à compter du 23 août 2018, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Picard, Émilie Picard, Émile	01 – Adaptation scolaire	Affectation bassin

Adopté à l'unanimité.

10.1 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES (documents RF 18.12.18-10.1)

Considérant que l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que, pour chaque année financière, la commission scolaire nomme un vérificateur externe qui produit un rapport de vérification sur les opérations financières de la commission scolaire;

Considérant les résultats du dossier de l'appel d'offres de la Commission scolaire (187000020) dont les résultats sont en annexe et qui couvre les mandats d'audits pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021;

Considérant la recommandation unanime du comité de vérification;

**HR 18.12.18
024**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

De nommer la firme Goudreau Poiriers Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, à titre de vérificateur externe (auditeur) pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 pour un montant de 98 050 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

**11.1 ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION
(documents STI 18.12.18-11.1 et STI 18.12.18-11.1a)**

Considérant la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

Considérant la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGR);

Considérant l'article 7 de la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale (DSIG);

Considérant l'importance pour la Commission scolaire des Hautes-Rivières de mettre en place des mécanismes pour protéger les actifs de l'information, décrite dans la Politique sur la sécurité de l'information proposée;

Considérant le projet de *Politique sur la sécurité de l'information* présenté au conseil des commissaires dans le cadre du comité de travail tenu le 18 juin 2018;

Considérant les consultations menées à l'égard du projet de Politique auprès des instances concernées;

HR 18.12.18
025

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'adopter la *Politique sur la sécurité de l'Information* tel que présentée et identifiée sous la cote STI 18.12.18-11.1a.

Adopté à l'unanimité.

12.1 ADJUDICATION DE CONTRAT

12.1.1 INSPECTION ET ENTRETIEN DES SYSTÈMES D'EXTINCTION MANUELLE ET AUTOMATIQUE EN PROTECTION-INCENDIE (document RM 18.12.18-12.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 18.12.18
026

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Alarme Supérieur Sécurité incendie inc., le contrat pour l'inspection et l'entretien des systèmes d'extinction manuelle et automatique en protection-incendie dans tous les établissements au montant de 33 956,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.2 DÉPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX - ÉCOLE SAINT-EUGÈNE (document RM 18.12.18-12.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 18.12.18
027

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme Pépinière Jacques-Cartier 1984 Inc., le contrat pour le déplacement des équipements et réaménagement de l'aire de jeux à l'école Saint-Eugène (049), au montant de 33 919,55 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

HUIS CLOS

HR 18.12.18
028

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit décrétée la tenue d'un huis clos. Il est 21 h 10.

Adopté à l'unanimité.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 18.12.18
029

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que soit rouverte au public la présente séance. Il est 21 h 22.

Adopté à l'unanimité.

12.2 COLLECTE DE MANDATS DE L'APPEL D'OFFRES DE COLLECTO POUR LA LOCATION D'ÉQUIPEMENTS D'IMPRESSION (document RM 18.12.18-12.2)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est membre de Collecto;

Considérant que Collecto procède à un appel d'offres regroupé pour la location d'équipements d'impression (dossier SAR450-2019);

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

Considérant que Collecto a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fournisseurs;

Considérant que l'appel d'offres SAR450-2019 de Collecto prévoit une location d'une durée de soixante (60) mois;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit renouveler son parc d'équipements d'impression (appareils départementaux et de production) d'ici janvier 2019;

HR 18.12.18
030

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la collecte de mandats de l'appel d'offres de Collecto pour la location d'équipements d'impression répondant à ses besoins (dossier SAR450-2019);

De déléguer au directeur général la signature pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du mandat d'achat et des bons de commande qui en découleront, dans le respect des enveloppes budgétaires pour chacune des années, s'il y a lieu.

Adopté à l'unanimité.

13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 18.12.18
031

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que des félicitations soient transmises à madame Marie-Hélène Béchar, enseignante à l'école Sainte-Anne ainsi qu'à ses élèves pour l'organisation du Marché de Noël, le 8 décembre dernier, lequel fût un grand succès.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.12.18
032

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

Que des félicitations soient transmises à madame Dominique Bourque, enseignante en musique à l'école Bruno-Choquette, pour la prestation de ses élèves lors du concert de musique qui s'est tenu le 18 décembre 2018 devant un auditoire familial conquis et nombreux.

Que des félicitations soient également transmises aux élèves de madame Bourque pour leur belle prestation.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.12.18
033

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Simon Bradette, coordonnateur au Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, pour son dévouement et son professionnalisme.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.12.18
034

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements et des félicitations soient transmis à tous les élèves du service de restauration (cuisine et service) de l'École professionnelle des Métiers, édifice Normandie qui, dans le cadre de leur formation, ont préparé et servi le repas lors de l'activité « Souper bénéfique-Société de l'Alzheimer du Haut-Richelieu » s'étant tenu à la salle Édouard-Fortier de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot en novembre dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.12.18
035

Il est proposé par monsieur Martin Paquette :

Que des remerciements soient transmis à monsieur André Bordeleau, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire à l'école Mgr-Euclide-Théberge pour sa générosité et son soutien aux élèves qu'il a regroupés pour participer à la guignolée.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.12.18
036

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Laetitia Hébert, élève du PEI à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot qui, dans le cadre de son projet personnel, a organisé un spectacle de musique avec le Stage Band de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot qui s'est tenu le vendredi 7 décembre dernier. Laetitia a également diffusé des capsules d'information en lien avec le sujet de son projet personnel : la condition des femmes dans le monde (aspects démographie, politique et judiciaire). Les produits de la vente de billets pour le spectacle – presque 300 \$ - seront remis à Amnistie internationale. Bravo à Laetitia.

Adopté à l'unanimité.

14. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

HR 18.12.18
037

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL